



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/233  
21 novembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS ET FRANÇAIS

---

Cinquante et unième session

DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE QUESTION ADDITIONNELLE À L'ORDRE DU JOUR  
DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

PROCLAMATION DU 7 DÉCEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE  
DE L'AVIATION CIVILE

Lettre datée du 19 novembre 1996, adressée au Président  
de l'Assemblée générale par les Représentants permanents  
de l'Arabie saoudite, du Bangladesh, du Canada, du Chili,  
de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de la France, de l'Inde  
et de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de demander, conformément à l'article 15 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale d'une question additionnelle intitulée "Déclaration du 7 décembre comme étant la Journée internationale de l'aviation civile".

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur de l'Assemblée, nous avons joint à cette demande un mémoire explicatif qui fait état des raisons pour lesquelles les soussignés croient important d'inclure cette question à l'ordre du jour. Nous demandons que cette question soit examinée en séance plénière.

Le Représentant permanent  
de l'Arabie saoudite

(Signé) Gaafar M. ALLAGANY

Le Représentant permanent  
du Bangladesh

(Signé) Anwarul Karim CHOWDHURY

Le Représentant permanent  
du Canada

(Signé) Robert R. FOWLER

Le Représentant permanent  
du Chili

(Signé) Juan SOMAVÍA

Le Représentant permanent  
de la Côte d'Ivoire

(Signé) Jean-Marie KACOU GERVAIS

Le Représentant permanent  
de la France

(Signé) Alain DEJAMMET

Le Représentant permanent  
de l'Égypte

(Signé) Nabil A. ELARABY

Le Représentant permanent  
de l'Inde

(Signé) Prakash SHAH

Le Représentant permanent de Maurice

(Signé) Taye Wah Michel WAN CHAT KWONG

ANNEXE

Mémoire explicatif

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est une institution spécialisée qui fait partie du système des Nations Unies. Elle fut créée en 1944 dans le but de promouvoir le développement sécuritaire et en règle de l'aviation civile dans le monde. Elle fixe les standards et les normes internationales qui sont nécessaires pour la sécurité, l'efficacité et la régularisation du transport aérien, et agit comme intermédiaire dans la coopération entre les 184 États contractants, dans tous les domaines de l'aviation civile.

Conformément à une résolution adoptée par l'OACI lors de sa vingt-neuvième Assemblée en 1992, le 7 décembre de chaque année, débutant au cinquantième anniversaire de l'Organisation en 1944, fut désigné comme étant la Journée internationale de l'aviation civile. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en fut informé.

À la 3e réunion de sa cent quarante-huitième session, le 27 mai 1996, le Conseil de l'OACI a abordé la question de souligner la Journée internationale de l'aviation civile en 1996 et a, notamment, demandé au Secrétaire général de l'OACI de prendre des mesures pour demander à l'Assemblée générale des Nations Unies de reconnaître officiellement le 7 décembre de chaque année comme Journée internationale de l'aviation civile.

Le préambule de la Convention relative à l'aviation civile internationale déclare que "le développement futur de l'aviation civile internationale peut grandement aider à créer et préserver entre les nations et les peuples du monde l'amitié et la compréhension...". Conformément aux objectifs dont fait état le préambule de la Convention de Chicago, l'aviation civile internationale a contribué de façon significative à la création et à la préservation de l'amitié et de la compréhension parmi les nations et les peuples du monde. Dans une économie de plus en plus globale, son importance, dans la promotion et l'appui du commerce et du tourisme, ne peut que s'accroître.

Par conséquent, il semble convenable que l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaisse officiellement une journée qui fait valoir les avantages passés et futurs de l'aviation civile internationale, pour les poursuivre encore plus loin.

-----